

Saec. IV. et Saec. VII./VIII. — Cicéron De re publica. Onciale.

Rome, Biblioteca Vaticana, Vat. Lat. 3757, p. 86.

Palimpseste. La grande écriture contient les livres de Cicéron *De re publica*, la plus petite, écrite par-dessus plus tard, renferme le commentaire de S. Augustin sur les Psaumes. Notre Fac-similé, que nous devons à l'obligeance du R. P. Ehrle, Préfet de la Bibliothèque Vaticane, contient d'un côté un fragment du lib. I, c. 6—7 *De re publica*, et de l'autre côté, un fragment de *Enarratio in psalmum 125*. En haut de la page, au milieu de la marge, on trouve en plus petite écriture le titre : *De re publica*.

Le Codex ne porte pas de date. Il appartient, croit-on, au IV^e siècle; c'est peut être le plus vieux manuscrit en onciale que nous possédions. L'écriture récente appartient à la fin du VII^e ou au commencement du VIII^e siècle.

Le Codex appartenait autrefois au monastère de S. Colomban à Bobbio, près de Piacenza (fondé vers 612). Il entra à la Vaticane sous le Pape Paul V. Le premier, le cardinal Angelo Mai, remarqua des traces de l'écriture ancienne et il réussit, à l'aide d'un réactif de noix de galle (d'où les taches sur le parchemin) à rendre de nouveau les lettres lisibles. Il publia sa découverte en 1822 sous le titre *M. Tullii Ciceronis De Re Publica quae supersunt*. Sur les nombreux écrits où il était parlé de ce Codex, voir Teuffel-Schwabe, *Geschichte der römischen Literatur*, 1890, 5^e édition, 1^{er} vol., p. 341. Le texte contenu dans notre Fac-similé, se trouve dans l'édition des œuvres de Cicéron par C. F. W. Müller (editio Teubneriana) partis IV vol. II, p. 277; voir le texte de S. Augustin dans Migne, *Patrologia latina*, t. 37, col. 1664.

L'écriture primitive est une onciale grande, large et forte. Elle a tout à fait le caractère monumental de l'écriture capitale. Les lettres ont sensiblement la même hauteur, quelques unes pourtant comme D, H, L et F, P, Q, R dépassent un peu la ligne soit en haut, soit en bas (II, 1. 3, 7, 12). Les traits, qui descendent au-dessous de la ligne, décrivent souvent une petite courbe vers la gauche. Les hastes de certaines lettres portent souvent en haut un petit coude (voir H, I, N, U, col. II, 2. 3, 4, 7). De temps en temps à la fin des lignes, faute de place, les lettres diminuent de grandeur (II, 3, 7, 13, 15). La première lettre de chaque colonne est plus grande. Les lettres caractéristiques de l'écriture onciale sont A, D, E, H, M, Q, U.

Lettres isolées. Le côté gauche de l'A est fait de deux traits fins, formant angle aigu (II, 1. 3). La panse supérieure du B est petite, celle du bas est grosse (II, 4. 5). Souvent il est parfaitement aisé de reconnaître que le crochet supérieur du C, de l'E et du G est fait d'un coup de plume particulier (I, 6, 7, 8); pour l'E il est visible qu'on s'y prenait en trois fois. La languette de l'E se trouve haut. Les barres de l'F sont petites (II, 12). La queue du G est très petite (I, 7, 8). l parfois descend un peu au-dessous de la ligne et inflechit vers la gauche (I, 7; II, 1). L a le pied arrondi (I, 6, 7). L'arc gauche de l'M descend verticalement; il est formé d'un coup de plume particulier; l'arc à droite est tourné vers l'intérieur et se termine en une fine pointe (I, 6, 7). Le premier jambage de l'N descend un peu au-dessous de la ligne et décrit ordinairement une légère courbe vers la gauche (I, 4, 5). O est formé de deux coups de plume (I, 10, 11). La panse du P est petite et ouverte (I, 10). La panse du Q est très grosse (I, 11). La haste de l'R est longue et descend un peu au-dessous de la ligne; la panse est d'une grosseur

moyenne, elle atteint à peine le milieu de la haste; le trait final est fortement tourné vers la droite (II, 3, 4). S est visiblement formé de trois traits de plume (II, 2). La barre du T est petite et légèrement inflechie (I, 1, 4).

Abréviations. Pour *re publica*, on a l'ancienne abréviation romaine par suspension (II, 10, 15 et dans le titre). *Quae* une fois a la même abréviation que *que* (II, 11). Pour M et N à la fin des lignes on a souvent un trait mis au-dessus de l'endroit où M ou N devait se trouver, à côté de la voyelle précédente (I, 5; II, 15).

Col. I, ligne 1, à la fin, on a la ligature US. Pas de séparation de mots. Les nouveaux paragraphes commencent à la ligne, et la première lettre est mise en saillie (notre Fac-similé n'a pas d'exemple).

L'écriture récente se compose de petites lettres onciales. Notre planche offre donc l'ancienne et la nouvelle onciale, de telle sorte qu'il est facile de les comparer entre elles. Dans la nouvelle onciale certaines lettres montent bien au-dessus de la ligne tandis que d'autres descendent bien au-dessous, en particulier F, G, H, L, P, Q. — Après les abréviations pour *huc* et *que* se trouve, en haut, un petit crochet, ayant la forme d'une virgule (6, 8, 20). — La séparation des mots se trouve de temps en temps. Pour la séparation des phrases on a mis des points (la plupart du temps en forme de petits crochets), et on a laissé de petits espaces blancs; les phrases nouvelles commencent par des initiales plus grandes (1, 2). Pour les nouveaux paragraphes, la première lettre avance sur la marge et est souvent ornée. — Pour les citations de la Sainte-Ecriture, des guillemets sont mis à la marge.

De re publica

(Equidem, ut verum esset sua voluntate sapientem descendere ad rationes civitatis non solere, sin autem temporibus cogere,ur.)

| | | |
|------------------|-------------------------------|----|
| tum it) munus | quando uti | |
| denique non | neceesse esset. | |
| recusare, ta- | Haec plurimis ³⁾ | |
| men arbitra- | a me verbis | |
| rer?) hanc rerum | dicta sunt ob | 5 |
| civilium mi- | eam causam, | |
| nime negle- | quod his libris | |
| gendam sci- | erat institu- | |
| entiam sapi- | ta et suscepta | 10 |
| enti, propter- | mibi de re publica | |
| ea quod om- | disputatio; quae | |
| nia essent ei | ne frustra | |
| praeparanda, | haberetur, du- | |
| quibus nes- | bitationem | |
| ciaret an ali- | ad rem publicam adven- | 15 |
| | (di in primis debui tollere.) | |

a fletu incipit vivere? Ridere nondum novit; quare plorare iam novit: Coepit ire in ista vita. Sed si de illis captivis est, hic flet et gemit, sed venit gaudium. Sequitur enim:

| | |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 5 | „Qui seminant in lacrimis, in gaudio metent.“ In ista vita, quae plena est lacrimis, seminemus. Quid seminamus? Opera bona. Opera misericordiae semina nostra. De quibus seminibus ait apostolus: „Bonum autem facientes non deficiamus; tempore enim proprio metemus in fatigabiles. Itaque dum tempus habemus operemur bonum ad omnes, maxime ad domesticos fidei.“ |
| 10 | Loquens itaque de ipsis aelemosynis, quid ait? „Hoc autem, qui parce seminat, parce et metet.“ Ergo qui multum seminat, multum metet; qui parce seminat, parce metet; qui nihil seminat, nihil metet. Quare desideratis latos fundos, ubi multa semina seminetis? Latior vobis non est ubi seminetis, quam Christus, qui in se voluit seminari. Terra vestra ecclesia est. Seminate quantum potestis. |
| 15 | Sed parum habes unde facias. Habes voluntatem. Quomodo nihil esset quod habes, si non adesset bona voluntas, sic et quia non habes, noli esse tristis, si est tibi bona voluntas. Quid enim seminans? Misericordiam. Et quid metes? Pacem. Numquid autem dixerunt angeli: Pax in terra divitibus hominibus? Sed: „Pax in terra hominibus bonae voluntatis.“ In vidua magna voluntas, in Zachaeo caritas magna. Suscepit Dominum hospitio ¹⁾ , gaudens suscepit, et dimidium ²⁾ patrimonii sui pauperibus promisit se daturum, et cui aliquid abstulerat, quadruplum ³⁾ reddidit ⁴⁾ ; ut intellegas, propterea sibi eum tenuisse dimidium, non ut haberet quod |
| 20 | |
| 25 | |

¹⁾ Pour *id.* ²⁾ Le dernier R après coup a été suscrit. ³⁾ L'édition de Müller porte *pluribus*.

¹⁾ h a été suscrit après coup. ²⁾ Après *di* il y a un grattage. ³⁾ Primitivement il y avait *la quadruplum*. ⁴⁾ Primitivement *reddiditum*.